

Évolution du personnel des moyens d'enseignement au Québec de 1979/1980 à 1982/1983

René Gélinas

Volume 29, Number 4, October–December 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053611ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053611ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gélinas, R. (1983). Évolution du personnel des moyens d'enseignement au Québec de 1979/1980 à 1982/1983. *Documentation et bibliothèques*, 29(4), 161–164. <https://doi.org/10.7202/1053611ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

chronique

Évolution du personnel des moyens d'enseignement au Québec de 1979 / 1980 à 1982 / 1983

Depuis quelques années, les associations, les corporations et les autres groupes de pression réunissant les techniciens et les professionnels de la documentation dénoncent la dégradation de la qualité des services documentaires dans les écoles publiques du Québec. Certains professionnels du ministère de l'Éducation entrevoient même la possibilité qu'on en vienne à percevoir, en la période de décentralisation et de raréfaction des ressources financières que l'on connaît, les bibliothèques scolaires, dans un sens large, «comme un bien de luxe»¹.

Un groupe d'étude, sous la direction de monsieur Jomphe de l'Université du Québec à Trois-Rivières, constatait, il y a quelques années, un «vide idéologique» en ce qui concerne les bibliothèques des écoles québécoises².

Enfin, des professionnels de la documentation de la région de Québec constataient, eux aussi, que «les mises en disponibilité et les fermetures de postes dans le secteur des moyens d'enseignement sont rendues habituelles, quasiment symboliques d'une bonne administration»³.

Pour vérifier la valeur réelle de ces affirmations, nous tenterons ici de dégager des statistiques du personnel des commissions scolaires et d'établir des comparaisons d'une année à l'autre entre 1979 et 1983 et des comparaisons avec l'évolution des effectifs scolaires globaux.

En général, les commissions scolaires, du moins celles dispensant l'enseignement au niveau secondaire, comptent plusieurs types d'employés au sein des bibliothèques, centres de documentation, médiathèques, audiovisiothèques ou centres audiovisuels. Pour les fins de notre étude, et comme les données exactes ne sont pas facilement accessibles pour tous les corps d'emploi, nous n'avons retenu que ceux qui sont claire-

ment identifiés au secteur des moyens d'enseignement dans la «table des fonctions»⁴ du ministère de l'Éducation.

Ces différents corps d'emploi peuvent être regroupés en trois catégories:

Les cadres:

Coordonnateur des moyens d'enseignement (A);

Coordonnateur des moyens d'enseignement (B);

Directeur des média d'enseignement;

Conservateur des bibliothèques;

Coordonnateur des moyens et techniques d'enseignement.

Les professionnels:

Bibliothécaire;

Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement.

Le personnel de soutien technique:

Technicien en documentation (bibliotechnicien);

Technicien en audiovisuel;

Technicien en reliure.

Bien que notre étude ne soit pas exhaustive, il est quand même possible de présumer que les tendances décelées ici s'appliquent à l'ensemble du personnel des «moyens d'enseignement»⁵.

1. Québec, Ministère de l'Éducation, *Politique de développement des bibliothèques d'enseignement du Québec: PROJET*, Montréal, Direction générale des moyens d'enseignement, 1981, vol. 1, p. 19.

2. G. Jomphe et al., *Le personnel responsable des bibliothèques d'écoles francophones, primaires et secondaires au Québec: formation et performance*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981, 83 p.

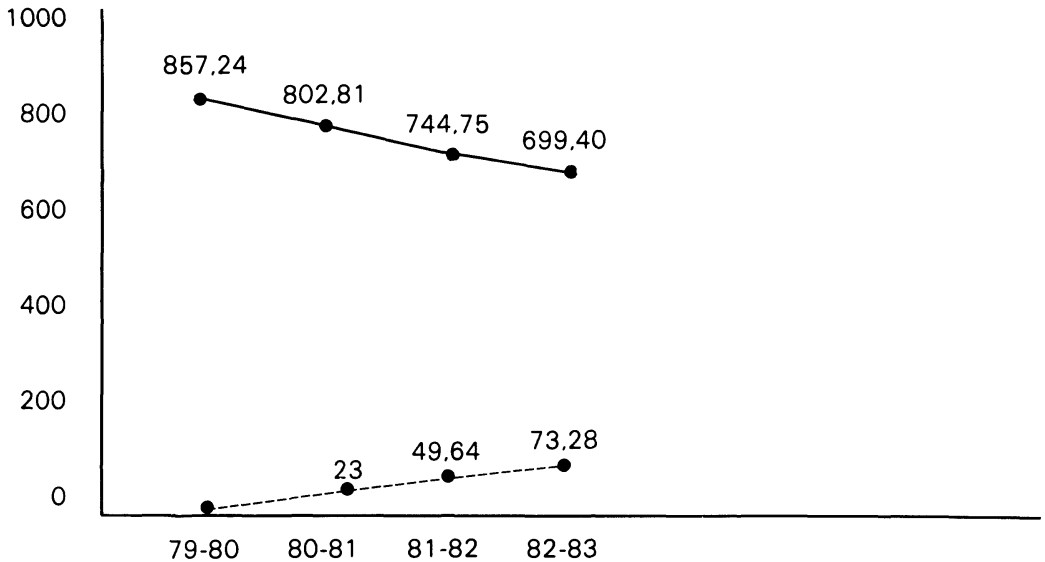
3. Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec, *Situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire, dans la région de Québec*, Lévis, C.S.R. Louis-Frêchette, 1982, p. 7.

4. Québec, Ministère de l'Éducation, *Personnel de la commission scolaire 1982-1983: table des fonctions et des disciplines au secondaire, formation générale*, Québec, Direction de la planification sectorielle et des systèmes, 1982, 12 p.

5. La liste complète des corps d'emploi touchés ainsi que d'autres tableaux du texte intégral sont disponibles auprès de l'auteur.

Tableau 1

Évolution du personnel actif (———)
et du personnel en disponibilité (.....)



Ce graphique (tableau 1) nous permet de constater une diminution constante des effectifs actifs au niveau des moyens d'enseignement de l'ordre de 18,41% (157,84 personnes de moins). Cette baisse résulte des effets combinés de la réduction naturelle des effectifs (départs volontaires et mises à la retraite) et de l'augmentation des « mise en disponibilité ».

Les « mises en disponibilité » comptaient pour 2,78% du personnel en 1980-1981, mais ce pourcentage passait à 9,48% en 1982-1983. Elles augmentent donc de 293% entre 1980/1981 et 1982/1983.

Maintenant près de 10% du personnel total des moyens d'enseignement est en disponibilité. Pour nous assurer que la diminution du nombre d'employés des moyens d'enseignement est justifiée par une diminution proportionnelle des

effectifs scolaires, nous comparerons les courbes de ces deux facteurs au cours des quatre dernières années.

Les chiffres indiquent que le nombre des élèves diminue de 7,01% entre 1979 et 1983. Pendant ce temps, le personnel actif diminue de 18,41%. Il est évident que le nombre d'employés diminue beaucoup plus que le nombre d'élèves. Peut-on croire qu'il y avait, en 1979/1980, trop d'employés pour les effectifs scolaires, soit un employé spécialisé pour 1,356 élèves?

Autre indice intéressant, la masse totale de ce personnel actif est passée de 14,95\$ par élève en 1979/1980 à 18,11\$ en 1982/1983, soit une augmentation de 21%. Les prix à la consommation pendant cette même période augmentaient de plus de 50%⁶.

Tableau 2

	élèves				personnel actif (employés)			
	nombre	écart	%	indice	nombre	écart	%	indice
1979/1980	1 162 449			100,00	857,24			100,00
1980/1981	1 130 015	32 434	-2,79	97,21	802,81	54,43	-6,34	93,66
1981/1982	1 096 600	33 415	-2,96	94,34	744,75	58,06	-7,23	86,88
1982/1983	1 080 940	15 660	-1,43	92,99	699,40	45,35	-6,09	81,59

Tableau 3

Coûts per capita comparés

	Masse salariale totale	\$ / élève	Coût des mises en disponibilité	\$ / élève
1979 / 1980	17 383 855	14,95 \$		
1980 / 1981	• 18 298 628 17 714 601	16,19 \$ 15,67 \$	584 027	0,52 \$
1981 / 1982	• 20 479 361 19 014 416	18,67 \$ 17,33 \$	1 464 945	1,34 \$
1982 / 1983	• 22 076 147 19 579 921	20,42 \$ 18,11 \$	2 496 216	2,31 \$

* masse salariale du personnel actif

Les « mises en disponibilité » ont coûté 2 496 216 \$ en 1982 / 1983 alors qu'en 1980 / 1981 elles ne coûtaient que 584 027 \$. On enregistre donc une augmentation de 233,96% en trois ans.

Les administrateurs scolaires semblent trouver grâce aux mises en disponibilité une source de revenus supplémentaires, car une partie importante des déboursés est subventionnée par la « sécurité d'emploi »⁷.

D'autre part, une étude attentive des règles budgétaires et des états financiers des commissions scolaires permet de constater qu'elles peuvent profiter d'une augmentation de leur « enveloppe générale » de beaucoup supérieure à celle de la masse salariale du personnel des moyens d'enseignement.

À titre d'exemple, la commission scolaire régionale Louis-Fréchette, qui subissait une diminution de ses effectifs de l'ordre de 19,56% au cours de la période étudiée, a vu son « enveloppe générale » augmenter de 34,23%. Il est, dans ce cas, difficile de soutenir que la diminution des effectifs provoque une diminution sensible des revenus⁸.

De toutes les catégories d'employés, c'est le personnel professionnel (dit non enseignant) qui souffre le plus des diminutions. Le personnel technique est réduit de 15,61% pendant que leur catégorie l'est de 26,42%.

Il semble que ce soient la planification et la coordination des activités d'organisation, de développement et d'exploitation de la documentation, tâches principales des professionnels, qui soient en péril⁹.

Un regard sur le rapport employé-élève pour les différents corps d'emploi nous permet de

constater que, pour les techniciens en documentation, il y a une augmentation de 79 élèves par employé.

Ceux qui souffrent le plus des compressions, ce sont les techniciens en audiovisuel et les spécialistes (cadres et professionnels) des moyens d'enseignement. Leurs tâches ont augmenté respectivement de 27,59% (1.536 élèves de plus) et de 30,5% (1.698 élèves de plus).

Ces chiffres montrent que la tâche de certaines personnes a pu être augmentée passablement. Ce qui est encore plus dramatique, c'est que des élèves aient été, dans plusieurs cas, tout simplement abandonnés sans services, sans accès à des services essentiels.

Il suffit de penser aux commissions scolaires régionales des Vieilles Forges, de l'Outaouais et Louis-Fréchette où presque tous les postes de « spécialistes » ont été abolis au cours des années récentes.

Même si l'on peut affirmer que les administrateurs scolaires locaux ont, en principe, les ressources financières nécessaires au développement de toutes les activités éducatives, il est souvent triste de constater que les moyens d'enseignement sont, pour plusieurs, loin dans l'ordre des priorités. Les dirigeants scolaires ont toute la latitude pour fixer leurs choix budgétaires à l'intérieur d'une « enveloppe » entièrement transférable.

À un moment où les nouveaux programmes sont en phase d'implantation tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire et que plusieurs de ces programmes exigent une pédagogie renouvelée, une pédagogie de l'utilisation de la documentation (livres, encyclopédies, périodiques, documents audiovisuels, didacticiels,

7. Québec, Ministère de l'Éducation, *Règles budgétaires des commissions scolaires et des commissions régionales pour 1979-1980*, Québec, Direction générale de l'administration, 1979, 49 p.

8. René Gélinas, *Évolution des dépenses effectuées pour l'achat de livres, revues et de matériel dans les bibliothèques de la C.S.R. Louis-Fréchette de 1971-1972 à 1982-1983*, St-Nicolas, L'auteur, 1982, 21 p.

9. Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec..., p. 8.

etc.) intégrée à la démarche d'apprentissage de l'élève, il est surprenant que l'on se défasse si facilement de ceux qui ont comme rôle spécifique de faire le lien entre le document et l'enseignant, entre le document et l'élève¹⁰.

Ce lien, dans plusieurs provinces canadiennes, est assuré par les enseignants-bibliothécaires¹¹. Mais ce spécialiste, «d'abord et avant tout un enseignant exerçant avec succès l'art d'enseigner»¹², est inexistant au Québec.

L'art de planifier et de diriger les activités d'apprentissage des élèves se trouve maintenant au centre de tout enseignement¹³ et constitue, de ce fait, le rôle essentiel de l'enseignant.

Les moyens d'enseignement (l'exploitation de ressources documentaires) tout comme l'ordinateur (puisqu'il en est un) doivent nécessairement

être intégrés à la démarche d'acquisition de connaissances et d'habiletés. Mais, qui au Québec réalisera cette intégration? Les enseignants n'ont pas la formation requise, les enseignants-bibliothécaires sont inconnus ici et le personnel spécialisé diminue d'année en année. Faudra-t-il continuer de déplorer que beaucoup d'équipement soit «inutilisé et s'empoussièrera sur les tablettes, faute de personnes capables ou simplement désireuses de l'intégrer aux activités d'enseignement et d'apprentissage»¹⁴ sans que personne n'y puisse rien, ou attendre qu'une «politique de développement des bibliothèques scolaires» viennent donner un nouveau souffle et un regain de vitalité aux moyens d'enseignement¹⁵?

René Gólinas

Commission scolaire Louis-Fr chette
L vis

10. Qu bec, Minist re de l' ducation, *Plan de classification: personnel professionnel*, Qu bec, F d ration des commissions scolaires catholiques du Qu bec, 1980, p. 45.

11. Ontario, Minist re de l' ducation, *Int gration et coop ration: le centre de ressources int gr    l'apprentissage*, Toronto, Le minist re, 1982, p. 33.

12. Shirley Blair, «Teachers and the School Resources Centre», *Canadian Library Journal*, vol. 35 (April 1978), 96.

13. *Resource Services for Canadian Schools*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1977, p. 1.

14. Camille Laurin, «Le retard du Qu bec, un mythe», *Le Soleil*, (3 mai 1983), A-9.

15. Qu bec, Minist re de l' ducation, *L' cole qu b coise:  nonc  de politique et plan d'action*, Qu bec, Le minist re, 1979, p. 108.